

Conseil d'école n°1

Vendredi 13 octobre 2017

Ordre du jour:

- A) Résultats des élections de représentants de parents
- B) Présentation du Conseil d'école (membres, modalités, attributions)
- C) Election de représentants à l'AG annuelle de la Caisse des écoles
- D) Règlement intérieur de l'école 2017- 2018
- E) Organisation de l'école
- F) Bilan des travaux (réalisés et à venir)
- G) Bilan coopérative scolaire

A) Résultats des élections de représentants de parents

Nombre de parents inscrits : 531
Nombres de votants : 294
Suffrages exprimés :275
Votes nuls : 14
Taux de participation : 55,37%

La liste Courchinoux Florence a donc été élue et les 12 sièges sont pourvus

B) Présentation du Conseil d'école (membres, modalités, attributions)

- Les membres de l'assemblée se présentent à tour de rôle (enseignants, parents, élue du secteur).
- Rôle et attributions du conseil d'école (Article D411-2 du code de l'éducation, modifié par décret du 4 nov 2013)

- 1) Vote le règlement intérieur de l'école
- 2) Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- 3) Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école notamment sur:
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

- c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- d) Les activités périscolaires;
- e) La restauration scolaire;
- f) L'hygiène scolaire;
- g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- 4) Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école
- 5) En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école
- 6) Donne son accord
 - a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L. 216-1
 - b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L. 401-4
- 7) Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur:

- a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers
- b) L'organisation des aides spécialisées.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulé. Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

- **Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.**

Modalités de délibération retenues et R.I. du Conseil d'Ecole pour cette année

Pas de quorum nécessaire pour que se tienne un Conseil d'Ecole.

→ Vote : vote à bulletin secret

- **Membres et nombre de voix :**

Un parent par classe maximum (12 voix) ;

14 enseignants de l'école (14 voix) ;

un DDEN (1 voix mais rare) ;

Un membre du RASED (1 voix) ;

L'Inspecteur de circonscription (1 voix) ;

Deux élus : un représentant du Maire (1 voix) ; un conseiller municipal (1 voix) ;

Soit un total de 30 voix au maximum

- **Dates des prochaines réunions :**

Vendredi 30/03/2018

Vendredi 29/06/2018.

- Réunion exceptionnelle possible sur demande du Directeur, ou du Maire ou de la moitié au moins des membres permanents (15 personnes au minimum)

- **Ordre du jour :**

Communiqué par le président au moins 8 jours avant la date de la réunion.

- Points particuliers à faire savoir au Directeur au moins 3 jours avant.

- Durée d'exercice : 1 an jusqu'à renouvellement de ses membres.

Avec désignation des membres du bureau électoral pour l'année N+1 au troisième conseil d'école

- Procuration : une seule procuration par personne

C) Election de représentants à l'AG de la Caisse des Ecoles

Enseignants : Yus Josie

Parents : Lambes Isabelle

D) Règlement intérieur 2017- 2018

- Lecture du règlement actuel
- Modifications apportées sur les heures de l'APC
- Vote : adopté à l'unanimité

E) Organisation de l'école

➤ **Volet Administratif**

Structure de l'école pour cette année scolaire

Mme Nativel Isabelle	CPa	24
Mme Vélicité Isabelle	CPb	24
Mme Perrine Anne	CPc	24
MM Bézard Axel et Vandendriessche Maxime	CE1a	24
Mme Cassini Karine	Ce1b	24
M. Budel Loïc	CE1/CE2	23
Mme Ginet-Nirlot Murielle	CE2a	26
Mme Yus Josie /M. Janarthanam Hariche	CE2b	24
Mme Doris Lolita	CE2/CM1	28
Mme Payet Hélène	CM1	27
M. Guillot Eric	CM1/CM2	29
Mme Adjevi Frédérique	CM2	30
	12 classes	307

TOTAL		
-------	--	--

➤ Volet Pédagogique

Présentation des différents dispositifs d'aide aux élèves mis en place à l'école élémentaire.

-RASED :

- Certaines demandes d'aides indiquent un contact téléphonique des familles qui ne répond pas. Dans ce cas, c'est la psychologue qui laisse son numéro et les parents concernés doivent la rappeler.
- Seule la psychologue peut intervenir dans notre école, la maîtresse E étant prioritairement dans les écoles que l'inspecteur a ciblées comme étant prioritaires.
- Les demandes d'aides doivent être faites mais le temps manque pour que toutes les demandes d'aide soient suivies, il y a un réel manque, il faudrait d'autres psychologues.
- La priorité est donnée aux élèves en grande difficulté.

-Les APC (activités pédagogiques complémentaires) pour 2017/2018

Des groupes de 6 à 8 élèves environ sont constitués par l'équipe pédagogique et sous accord des parents.

Les APC se déroulent :

- ❖ **Le Mercredi de 11h à 12h00 du CE1 au CM2**
- ❖ **Le Lundi de 15h00 à 15h30 et le mercredi de 11h00 à 11h30 pour les CP.**
- ❖ **Pour le CE2b le lundi de 15h00 à 15h45, assuré par M. Janarthanam**

L'aide aux élèves en difficulté est privilégiée

Deux ateliers concernent des actions du Projet d'École :

- ❖ **le Blog de l'école pour tous les élèves assuré par Mme Payet avec un roulement des élèves sur l'année (CE2, CM1, CM2)**
- ❖ **« Descrube mi païs » au CE2/CM1 de Mme Doris en lien avec un projet de classe eTwinning.**

Aide au travail personnel au cycle 3, selon les choix des enseignants

-PPRE, PAP, PPS, SRAN : rappel sur le fonctionnement de ces différents outils utilisés pour aider l'enfant dans les apprentissages

- PAI (pour les enfants de maladies chroniques nécessitant la prise de médicaments sur le temps scolaire)

- **Les langues vivantes étrangères**

L'anglais est enseigné dans toutes les classes du CP au CM2 par chaque enseignant.

Une méthode commune à tous a été choisie par l'équipe pédagogique (« Hop In ») afin d'améliorer l'efficacité de cet enseignement

- **L'EPS**

- La mairie a mis à disposition de l'école un intervenant diplômé d'un BE en Basketball,

M. BOYER Jerry. Les élèves de CM1 (2 classes) sont concernés pour cette activité qui a lieu sur le plateau sportif le jeudi matin.

- Poursuite du plan « savoir nager » pour les élèves du CM2 avec mise à disposition de maîtres-nageurs, les enseignants ayant alors en charge les élèves de niveau supérieur, l'objectif de la fin du cycle 3 étant le niveau 3 selon le référentiel académique.

Natation pour les CM2 et les CP, à la piscine de Moufia

Natation pour les classes volontaires de CE1 à Aquanord

- Le projet d'école

Principales actions pour cette année scolaire

– « SRAN » : mutualisation des moyens sur l'ensemble des 3 écoles du quartier ; priorité donnée aux élèves de CE1 ; le même groupe de 6 élèves suivant tous les stages proposés tout au long de l'année scolaire si besoin. Une autorisation parentale est requise pour ces stages qui se déroulent pendant les vacances scolaires.

–« Liaison inter-degrés maternelle/élémentaire et élémentaire/collège »

Des conseils École-Collège auront lieu tout au long de l'année scolaire notamment pour mettre en place des actions communes et des progressions sur le cycle dans tous les domaines d'enseignement.

C'est également des moments d'échange entre les établissements (les CM1 et CM2 ont pu se rendre au collège pour une présentation de livre faite par les classes de 5ième)

Possibilité d'intervention du professeur d'allemand dans les classes de CM2

-« FLUENCE » : outil visant à améliorer la fluidité en lecture orale et l'augmentation du MCLM (Nombre de mots correctement lus en 1 minute). Du CE1 au CM2 durant toute l'année scolaire. Mme Erudel Véronique est la coordonnatrice de ce projet pour notre secteur. Pour le CP, ce sont les tests OURA qui sont utilisés afin de faire progresser les élèves en lecture.

- **BLOG de l'école** : vous permet de suivre les activités dans les classes mais aussi de vous informer sur l'école et son fonctionnement

- **Différentes actions selon les projets retenus**

- Découvre mon pays (projet etwinning CE2/CM1)
- L'école sous les étoiles (projet à l'observatoire des Makes pour les 2 Ce2)
- Bien-être, santé: prévention de l'obésité et dépistage du diabète" (2 Ce2)
- Ecrire, comparer et échanger (CM1-CM2-6ième)
- Défi lecture (CM1-CM2-6ième)
- Concours mathématiques Euréka (2 classes de Cm2 et 2 classes de 6ième)
- Imaginons la ville (CM1/CM2)
- Réalisations et créations d'objets scientifiques et technologiques au cycle 2 (5 classes)

- Volet numérique :

- Défis WEB
- Le plaisir de lire et d'écrire (projet numérique pour les 2 cycles)

- Projet de classes transplantées

[Le volcan (CM1), Le Centre Jacques Tessier (Cm2), L'observatoire des Makes (les deux CE2), l'Espagne (Ce2/CM1)]

-Sorties pédagogiques prévues (Mille et une saveurs, Le Domaine des Tourelles, ...)

- Partenariat avec la serre pédagogique (L'apiculture, de la graine à la récolte, fabrication de compost...)

- Projets artistiques et culturels (Un artiste à l'école, La grande lessive..)

---> Election du plus beau dessin qui représentera notre école sur le panneau de l'établissement : Dessin de Raphaël Roussel (CPa)

➤ **Volet éducatif**

❖ **L'accompagnement éducatif**

Présentation du dispositif et les moyens alloués à l'école pour cette année scolaire : 225 heures (193 en 2015/2016) et 219 en (2016/2017) d'interventions possibles. Pas de budget pour l'achat de matériel cette année.

Des actions, en faveur de l'aide aux devoirs notamment, seront mises en place dans le courant de la période 2 par des enseignants volontaires

Sélection des élèves à qui sera proposée une inscription.

❖ **Les activités périscolaires sur la pause méridienne (ARE) et après 15h00 (TAP) ont démarré tardivement du fait de la suppression des contrats aidés.**

- L'anglais
- Radio presse
- Activités péi (découverte du patrimoine réunionnais)
- Les échecs

➤ **Volet Sécurité**

❖ **Exercice d'évacuation incendie a été réalisée au mois de septembre**

❖ **Exercices PPMS (plan particulier de mise en sûreté) ont été remaniés récemment et seront réalisés après les vacances d'octobre, en période 2 (au plus tard le 10 novembre)**

La nouveauté de cette année, est la mise en place de deux PPMS :

- un PPMS "Risques majeurs" pour nous c'est le risque inondation
- un PPMS "Attentat-intrusion"

La volonté a été de séparer les risques majeurs pour lesquels nous sollicitons les pompiers et l'alerte à la bombe/l'intrusion pour lesquelles nous sollicitons la police

F) Bilan des travaux

La directrice reprend la liste de travaux établie par le prédécesseur

- ❖ Demande de 10 kits PPMS avec bidons d'eau, eau à renouveler après péremption.
- ❖ Visiophone à l'entrée de l'école pour risque intrusion (sera précisé au DUER)
- ❖ Alarme audible de tous pour risque intrusion (sera précisé au DUER)
- ❖ Gâche électrique du portillon « capricieuse » : à contrôler.
- ❖ **Risque INCENDIE : Alarme et DM hors services, à remplacer d'urgence (école classée en ERP 3) COMMISSION SECURITE EN NOVEMBRE**
- ❖ Escaliers métalliques du bâtiment Sud glissant, revêtement antidérapant à mettre en place.
- ❖ Réfection de la cour (trous et bosses) avec remplacement du bitume par du gazon synthétique pour limiter les risques de blessure.
- ❖ Intensité d'éclairage à augmenter dans les salles de classe.
- ❖ Salle 8 : moisissures importantes sur mur Est à traiter.
- ❖ Serrures des grilles des WC à changer : risques de blessures au niveau des visages des enfants (sera ajouté au DUER).
- ❖ Ravalement des façades des bâtiments.
- ❖ **Remplacement des planches cassées au niveau des bancs autour des arbres de la cour.**
- ❖ Installation d'internet en Wi-Fi (avec router désactivable dans chaque classe) dans chacune des salles de classe de l'école, en liaison avec l'utilisation des tablettes.
- ❖ Anti fourmis et diagnostique électrique dans tous les bâtiments (demandé en février 2016).
- ❖ Rats : bandes à installer sous les portes de la salle de garderie (à côté du bureau de direction) et sous le cagibi (entre salles 3 et 4).
- ❖ **Remplacer l'ordinateur de direction. + Imprimante**
- ❖ Installation des fonctions Fax et Scanner du copieur Toshiba sur les PC du secrétariat et de la direction.
- ❖ Livraison de 10 onduleurs pour la protection des ordinateurs.
- ❖ Protections plastifiées à installer sur les coins des porte-craies de chaque tableau : risque de blessures.
- ❖ **Lavabo cassé (petite cour), fuite d'eau**
- ❖ **Changement de canons des portes du secrétariat et de la direction**
- ❖ **Problème de clés qui disparaissent**

Priorité pour certaines demandes (en rouge)
Demandes accordées ou réalisées (en vert)

Après discussion avec l'élue du secteur Mme Bélim :

- **Il est urgent de reconstituer l'armoire à pharmacie.**
- Salle 3 : Etanchéité toit et néon.
- Salle 1 : Peinture des murs (étanchéité).
- Salle 13 : Etanchéité et peinture du plafond
- Salle 9 et 11 : présence de termites
- Salles 3, 5 et 12 : 3 ventilateurs à changer
- Gouttières à nettoyer

- **Installation de logiciels par la Mairie et le Rectorat sur les tablettes à faire en urgence .**
 - Scratch et Tacit par le Rectorat
 - D'autres seront proposés par la Mairie
 - Demander au Rectorat si possibilité d'avoir aussi les logiciels de type Creative book ...
- **Changement du paramétrage sur le nouveau proxy pour permettre de nouveau l'accès au blog.**
- **Personnel de surveillance à renforcer rapidement.**
(normalement plus de 10 personnes devraient encadrer la pause méridienne)
Les parents ne sont pas rassurés.

Travaux prévus :

- ❖ Peinture des portes de classe pendant les vacances

PROBLEME SOULEVE

- **Manque de respect des élèves envers le personnel communal à la cantine et pendant la surveillance de la pause méridienne.**
- **Proposition de Mr Rodicq :**
 - Intégrer les élèves à tour de rôle dans les tâches effectuées par ce personnel .
 - Mettre en place des conseils d'école avec des enfants pour les responsabiliser.
 - Un 2ème service pourrait être envisagé à la cantine
 - Avec mise en place d'ateliers TAP pendant chaque service.
- **Projet "Savoir manger" mené au Chaudron pourrait être dupliqué.**
- **Réunion à prévoir avec les parents et la cantine pour mise en place d'un projet en période 2**

G) Bilan coopérative scolaire par la mandataire (Mme Payet Hélène)

La Mandataire remercie l'ensemble des familles (aussi nombreuses que les années précédentes) ayant versé une participation de 11 euros en ce début d'année scolaire .

Cette somme ajoutée au solde restant de l'année précédente

- a permis de régler l'adhésion obligatoire à la coopérative centrale (comprenant l'assurance de l'école)

- et permettra d'accompagner les projets des 12 classes de l'école à hauteur de 500 euros maximum durant l'année scolaire 2017/2018.

Une somme plus importante a été accordée à la classe de CE2/CM1 au regard de son projet e-twinning comprenant un voyage à l'étranger.

Ces différentes attributions ont été proposées et votées lors d'un 1^{er} conseil de coopérative tenu au cours de la 1ère période et auquel ont participé l'ensemble des enseignants de même que trois élèves délégués.

Séance levée à 18h45

La présidente

J. Yus

La secrétaire

H. Payet